

A.S.A DES BORDES  
Mairie  
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 février 2023 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_1**

**Objet :** Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr AYMARD Laurent, après s'être fait présenter :

- \* le Budget Primitif,
- \* le détail des mandats délivrés,
- \* les bordereaux de titres de recette,
- \* le Compte Administratif.

Considérant que Mr FABRICE GILLAIZEAU, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
AYMARD Laurent



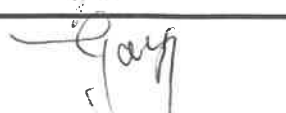
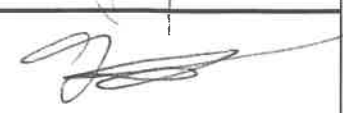
Le Président,  
Fabrice GILLAIZEAU

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A.  
"Les Bordes"  
24600 ALLEMANS

Liste d'émargement du syndicat

Date : 21... février 2023...

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AYMARD LAURENT MAISON NEUVE 24320 LUSIGNAC	Membre		
MME BOUCARD Pierrette CHEYTOUT 24600 ALLEMANS	Vice Président		
MR GAY YVON LES BORDES 24600 ALLEMANS	Membre		
MR GILLAIZEAU FABRICE LES MICHELIES 24600 ALLEMANS	Président		

A.S.A DES BORDES  
Mairie  
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 février 2023 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_2**

**Objet : Affectation du résultat de l'exercice**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de GILLAIZEAU Fabrice, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2022 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter :
  - \* résultat de l'exercice : 4 111.07€
  - \* résultat antérieur : 37 898.52 €
  - \* TOTAL A AFFECTER : 42 009.59 €
- le besoin de financement de la section d'investissement :
  - \* solde d'exécution cumulé : €
  - \* solde des restes à réaliser : €
  - \* Total du BESOIN DE FINANCEMENT : 0 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- \* couverture du besoin de financement de la section d'investissement : €
- \* affectation complémentaire en "réserves" : .....€
- \* reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023 : 42 009.52 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance,  
AYMARD Laurent


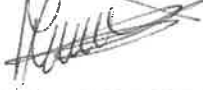
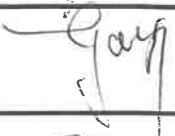



Le Président,  
Fabrice GILLAIZEAU



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

**Liste d'émargement du syndicat****Date : 21 février 2023**

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR AYMARD LAURENT</b> MAISON NEUVE 24320 LUSIGNAC	Membre		
<b>MME BOUCARD Pierrette</b> CHEYTOUT 24600 ALLEMANS	Vice Président		
<b>MR GAY YVON</b> LES BORDES 24600 ALLEMANS	Membre		
<b>MR GILLAIZEAU FABRICE</b> LES MICHELIES 24600 ALLEMANS	Président		

A.S.A DES BORDES  
Mairie  
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 février 2023 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_3**

**Objet :** Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Fabrice GILLAIZEAU, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2022 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,



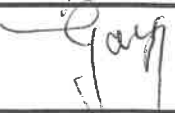

Le Secrétaire de séance,  
AYMARD Laurent

Le Président,  
Fabrice GILLAIZEAU

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 21...fevrier...2023...

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AYMARD LAURENT MAISON NEUVE 24320 LUSIGNAC	Membre		
MME BOUCARD Pierrette CHEYTOUT 24600 ALLEMANS	Vice Président		
MR GAY YVON LES BORDES 24600 ALLEMANS	Membre		
MR GILLAIZEAU FABRICE LES MICHELIES 24600 ALLEMANS	Président		

A.S.A DES BORDES  
Mairie  
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 février 2023 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_4**

**Objet : Vote du Budget Primitif 2023**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Fabrice GILLAIZEAU, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2023,

Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes est justifié,


Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2023

D'AUTORISER le président, en tant que de besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,


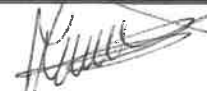
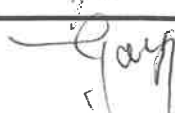
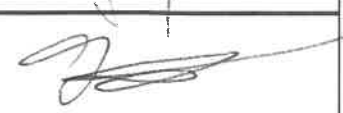
Le Secrétaire de séance,  
AYMARD Laurent



Le Président,  
Fabrice GILLAIZEAU



**Liste d'émargement du syndicat****Date : 21...fevrier...2023...**

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR AYMARD LAURENT</b> MAISON NEUVE 24320 LUSIGNAC	Membre		
<b>MME BOUCARD Pierrette</b> CHEYTOUT 24600 ALLEMANS	Vice Président		
<b>MR GAY YVON</b> LES BORDES 24600 ALLEMANS	Membre		
<b>MR GILLAIZEAU FABRICE</b> LES MICHELIES 24600 ALLEMANS	Président		



A.S.A DES BORDES  
Mairie  
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 février 2023 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_5**

**Objet :** Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Fabrice GILLAIZEAU, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2023.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

De DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
AYMARD Laurent




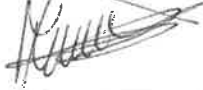
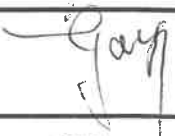

Le Président,  
Fabrice GILLAIZEAU



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 21 février 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR AYMARD LAURENT</b> MAISON NEUVE 24320 LUSIGNAC	Membre		
<b>MME BOUCARD Pierrette</b> CHEYTOUT 24600 ALLEMANS	Vice Président		
<b>MR GAY YVON</b> LES BORDES 24600 ALLEMANS	Membre		
<b>MR GILLAIZEAU FABRICE</b> LES MICHELIES 24600 ALLEMANS	Président		

A.S.A DES BORDES  
Mairie  
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 février 2023 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_6****Objet : Approbation de la tarification 2023**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr FABRICE GILLAIZEAU Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2022 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2023 :

- charges fixes: 110.00 € / souscription
  - 55 € HT / souscription en mai
  - 55 € HT / souscription en août
- consommation: 0,12 € / m<sup>3</sup> appel en Novembre

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre 0], décide :

D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2023

D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.



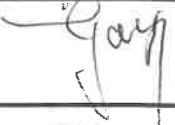

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
AYMARD Laurent

Le Président,  
Fabrice GILLAIZEAU

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

**Liste d'émargement du syndicat****Date : 21. février 2023.**

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR AYMARD LAURENT</b> MAISON NEUVE 24320 LUSIGNAC	Membre		
<b>MME BOUCARD Pierrette</b> CHEYTOUT 24600 ALLEMANS	Vice Président		
<b>MR GAY YVON</b> LES BORDES 24600 ALLEMANS	Membre		
<b>MR GILLAIZEAU FABRICE</b> LES MICHELIES 24600 ALLEMANS	Président		

A.S.A DES BORDES  
Mairie  
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 février 2023 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_7**

**Objet :** Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Fabrice GILLAIZEAU Président, se fait présenter la liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel, ainsi que les demandes de modifications reçues.

Madame BOUCARD Emilie remplace madame BOUCARD Pierrette. Mais la représentation sera toujours à madame BOUCARD Pierrette.

USAGERS		PROPRIETAIRES		Souscription
AYMARD	LAURENT	MAZEAU	ANNICK	7
BROUILLAUD	FABRICE	BROUILLAUD	FABRICE	2
BOUCARD	Emilie	BOUCARD	PHILIPPE ET PIERRETTE	3
BOUCARD	Emilie	GAY	YVON	8
GAEC	DES MICHELIES	CHAUME	HERVE	0
GAEC	DES MICHELIES	GILLAIZEAU	JAMES	0
GAEC	DES MICHELIES	MUDRY	MONETTE	0
GAEC	DES MICHELIES	PORTIER	FRANCOIS	0
GAEC	DES MICHELIES	PEYROU	MONIQUE	0
GAEC	DES MICHELIES	GILLAIZEAU	FABRICE	55
GAEC	DES MICHELIES	LAPRADE	PATRICK	0

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre :0], décide d'approuver la liste des souscriptions.

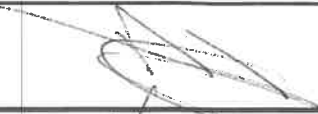

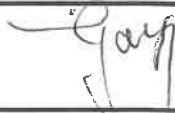
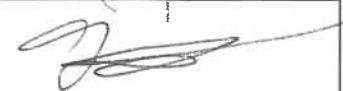
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
AYMARD Laurent

Le Président,  
Fabrice GILLAIZEAU

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

**Liste d'émargement du syndicat****Date : 21. février 2023.**

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR AYMARD LAURENT</b> MAISON NEUVE 24320 LUSIGNAC	Membre		
<b>MME BOUCARD Pierrette</b> CHEYTOUT 24600 ALLEMANS	Vice Président		
<b>MR GAY YVON</b> LES BORDES 24600 ALLEMANS	Membre		
<b>MR GILLAIZEAU FABRICE</b> LES MICHELIES 24600 ALLEMANS	Président		

A.S.A DES BORDES  
Mairie  
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 février 2023 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_8**

**Objet : plan de relance France-agrimer**

Madame DUSSAUD informe les membres du conseil syndical qu'un plan de relance France Agrimer – volet sécheresse- est ouvert. L'automatisme des stations, ainsi que le remplacement des bâches des bassins de reprise peuvent être financés. Monsieur GILLAIZEAU propose de faire ré-actualiser les devis de terrassement, et de demander un devis pour la mise en place d'un variateur de fréquence et la modification de l'automate dans la station.

Le financement prévu est de 30 %.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre :0], décide :

- D'approuver le dépôt d'un dossier sur la plateforme France Agrimer
- D'approuver le principe de réalisation d'un emprunt pour financer l'autofinancement ainsi que la TVA.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,


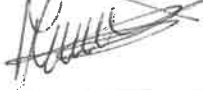
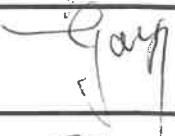

Le Secrétaire de séance,  
AYMARD Laurent

Le Président,  
Fabrice GILLAIZEAU




Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

**Liste d'émargement du syndicat****Date : 21. février 2023.**

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR AYMARD LAURENT</b> MAISON NEUVE 24320 LUSIGNAC	Membre		
<b>MME BOUCARD Pierrette</b> CHEYTOUT 24600 ALLEMANS	Vice Président		
<b>MR GAY YVON</b> LES BORDES 24600 ALLEMANS	Membre		
<b>MR GILLAIZEAU FABRICE</b> LES MICHELIES 24600 ALLEMANS	Président		



A.S.A DES BORDES  
Mairie  
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 février 2023 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_9**

**Objet :** Demande d'extension pour Mme BOUCARD Pierrette

Madame BOUCARD demande au conseil syndical s'il est envisageable de réaliser une extension pour desservir de nouvelles parcelles.

Un devis sera réalisé par l'ASA et soumis à Mme BOUCARD, pour acceptation avant travaux. Le montant des travaux lui sera entièrement refacturé par l'ASA.

Mme BOUCARD demandera l'intégration de ce nouveau parcellaire dans le périmètre de l'ASA une fois l'extension réalisée.

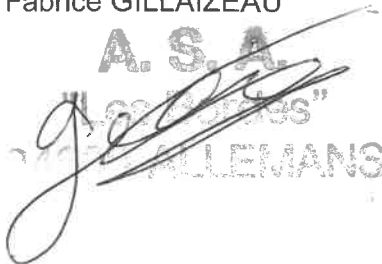
Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre :0], décide :

- D'accepter la réalisation d'une extension pour Mme BOUCARD
- Valide le principe de refacturation des travaux à Mme BOUCARD.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
AYMARD Laurent

Le Président,  
Fabrice GILLAIZEAU



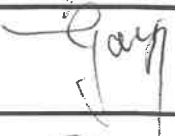


A.S.A.  
"Les Bordes"  
24600 ALLEMANS

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 21 février 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AYMARD LAURENT MAISON NEUVE 24320 LUSIGNAC	Membre		
MME BOUCARD Pierrette CHEYTOUT 24600 ALLEMANS	Vice Président		
MR GAY YVON LES BORDES 24600 ALLEMANS	Membre		
MR GILLAIZEAU FABRICE LES MICHELIES 24600 ALLEMANS	Président		